

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative au système de photocopies dans les écoles communales.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Je reviens vers vous concernant le système de photocopie centrale qui est mis en place pour les différents services de la Commune, notamment l'enseignement fondamental et secondaire. Je dois dire que lors de ma première interpellation sur le sujet, j'ai voulu être prudent et ma réponse a été "légère", en prenant acte des explications données.

Entre temps, et c'est pour cela que je me permets de revenir vers le Collège, j'ai encore eu des témoignages qui indiquent que ce système ne convient absolument pas au personnel enseignant. Nous sommes en fait face à un système bureaucratique, moyenâgeux.

Il faut en moyenne 5 jours, hors rentrée scolaire, pour que les professeurs obtiennent leurs copies. S'il y a un problème de photocopie quelconque, retard des délais, document mal photocopié, les enseignants n'ont en fait pas accès à la photocopieuse. Écoutez bien, si urgence, les professeurs doivent se rendre chez le proviseur, qui remettra un bon, il faut ensuite aller chez l'imprimeur de l'école, lui donner le bon, ce dernier fera alors les photocopies. Un système lourd, pénible, qui impacte le travail des professeurs.

Le Collège répondait dans ma précédente interpellation qu'une forme de souplesse avait déjà commencé par l'augmentation des quotas d'impression possibles à l'école, à la suite de plusieurs retards à la rentrée scolaire. Je ne sais toujours pas à quoi correspond ce quota. Ce système n'existait pas il y a 10 ans. J'imagine que si le Collège a entre-temps décidé de s'orienter vers un système centralisé, c'est pour des questions de coûts. Je ne suis pas à l'intérieur du système et je n'ai pas tous les éléments à ma disposition pour dire d'abandonner complètement ce système ou faites plutôt autre chose. Même si, de l'extérieur, on peut avoir de sérieux doutes sur l'efficacité de ce système.

Ma demande est la suivante, et c'est par ailleurs aussi une demande des acteurs du terrain : pouvez-vous rendre encore plus souple et flexible ce système, en laissant la possibilité aux enseignants d'avoir directement accès à une photocopieuse ou en tout cas en la rendant plus accessible, afin de pouvoir agir dans l'urgence, lorsque les copies de l'imprimerie centrale font défaut ?

Pour finir, avez-vous pu avancer dans votre listing de problèmes et d'ébauches de solution pour soulager le travail administratif de nos enseignants ?

Monsieur l'Echevin WILMART, donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen WILMART, geeft lezing van het volgende antwoord:

Le système des photocopies envoyées à l'imprimerie communale existe depuis plus de 30 ans et fonctionne de manière efficace la plupart du temps.

Il a été mis en place afin d'optimiser les coûts et surtout parce que les machines de l'imprimerie centrale ont plus d'options d'impression et la qualité des copies est bien plus grande.

Dans chaque école fondamentale, un quota de photocopies a été donné à chaque enseignant afin de pouvoir faire des photocopies directement. Les directions ont

maintenant la possibilité de remettre les compteurs à zéro et de créer des profils d'utilisateurs sans devoir passer par l'informaticien de la Commune, ce qui permet une efficacité et rapidité de traitement bien plus importante.

En outre, dans la quasi-totalité des écoles fondamentales, la photocopieuse a été sortie du bureau de la direction afin de permettre plus facilement aux enseignants de faire leurs photocopies.

Ce dont vous faites état dans votre interpellation concerne davantage l'enseignement secondaire et plus précisément « l'Athénée Joseph Bracops » (AJB).

Alors afin de clarifier les choses, il faut savoir que trois systèmes coexistent au sein de « l'Athénée Joseph Bracops ». L'envoi à l'imprimerie communale pour les grandes quantités non urgentes où les originaux sont remis dans la journée au secrétariat de la direction qui les vise le jour même, les photocopies sont envoyées à l'imprimerie et reviennent à l'heure actuelle maximum dans les 3 jours qui suivent. Dès livraison, la concierge se charge de mettre les copies dans la salle des professeurs et les professeurs doivent venir les chercher.

Des photocopies sont faites dans l'imprimerie de l'école, sachant que l'AJB a la chance d'avoir une photocopieuse semi-professionnelle au sein de l'établissement. Le professeur vient avec sa demande, elle est validée par le proviseur immédiatement et les copies sont faites directement dans cette imprimerie centrale du lundi au jeudi.

Au secrétariat et dans les bureaux des proviseurs il y a de plus petits photocopieurs sur lesquels les photocopies de petites quantités sont réalisées immédiatement, il s'agit surtout des jeunes professeurs qui utilisent ce système-là eu égard au fait qu'il est parfois plus complexe sans expérience de pouvoir prévoir longtemps à l'avance ses copies mais également de professeurs plus aguerris pour des interrogations voire des feuilles de remédiation.

Un problème de remplacement du toner de la nouvelle machine semi-professionnelle durant le mois de février a existé et a occasionné quelques difficultés le temps que la Commune se retourne contre la société « Konica » et que celle-ci puisse enfin réapprovisionner l'école début mars. Depuis, plus aucune problématique de copies n'a été relevée. Une souplesse au niveau des photocopies existe à l'heure actuelle dans l'ensemble des écoles communales.

G. BORDONARO résume donc ironiquement que tout va bien. Il entend bien tout ce qui est dit, il se dit rassuré que cela soit plus flexible dans le fondamental. Il n'a pas la prétention de dire quel système il faut privilégier, mais avec la technologie actuelle, il y a moyens de rendre les choses plus souples. Il existe un échevin de la « Modernisation de l'administration », on peut donc moderniser davantage le système. Des témoignages reviennent spontanément sur ce problème. Il constate que le système, avec toutes les petites dérives d'aujourd'hui, selon le niveau, n'est pas optimal pour beaucoup de personnes ; il faut donc encore l'améliorer. L'échevin parlait des jeunes professeurs ; pour eux c'est vraiment pénible car il y a un problème de planification : ils ont autre chose à faire que de planifier à quel moment la photocopie doit arriver, ils doivent se concentrer sur l'éducation.